

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 17 mars 2022

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h25

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question 8), M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie ZEHAF.

Etaient présents en visioconférence : Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Gilles ORY, M. Benoit VUILLEMIN.

Etaient absents : M. Loïc ALLAIN, M. Sébastien COUDRY, M. Christophe LIME, M. Pascal ROUTHIER, Mme Anne VIGNOT.

Secrétaire de séance : M. Yves GUYEN.

Procurations de vote : Mme Anne VIGNOT à M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie ETEVENARD à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN, M. Aurélien LAROPPE à M. François BOUSSO, M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER à M. Gabriel BAULIEU, M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT.

Adhésion de Grand Besançon Métropole à l'Association Fabrique Numérique Besançon

Rapporteur : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

Inscription budgétaire
<i>Sans incidence budgétaire</i>

Résumé :

Il est proposé à la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole d'adhérer à l'association Fabrique Numérique Besançon et de désigner son représentant ainsi qu'un suppléant au sein de cette structure.

L'objectif commun est de faire rayonner un quartier prioritaire, celui de Planoise, au travers du développement économique de la filière numérique et de ses usages.

I. Présentation de l'Association Fabrique Numérique Besançon

L'association est présidée par Denis Puertolas et compte 1 salarié à ce jour. Elle s'est créée fin d'année 2020 et est domiciliée au 10 Pablo Picasso à Besançon.

Aujourd'hui les membres de cette association sont des acteurs de l'accompagnement à la création d'activité, de la formation comme l'Université, le Rectorat, des représentants de clusters d'entreprises de sociétés à titre individuel, de collectivités territoriales et de l'Etat. Tous agissent exclusivement dans le domaine du numérique.

L'association Fabrique Numérique Besançon est labellisée Fabrique de Territoire.

L'association est née d'une forte volonté de participer à la transformation et à la dynamique de Planoise en y développant toute une filière porteuse de création d'emplois et qui répond aux besoins de citoyens, et aux besoins d'entreprises dans leur mutation vers la transition numérique.

La filière est porteuse en ce qui concerne la création de nouveaux services, de nouvelles entreprises, de nouvelles formations pour répondre aux enjeux de l'administration en ligne, de l'éducation en ligne, de l'appropriation des nouveaux outils par les citoyens etc.

La structuration de cette filière économique sera portée par l'association dont le but est de fédérer tous les acteurs du domaine et de les installer dans un futur lieu totem du numérique : Coopérative du numérique.

L'objet social de l'association Fabrique Numérique Besançon est le suivant :

- Rassembler les acteurs privés et publics du territoire pour développer l'innovation, la formation, l'insertion et le développement économique dans le domaine du numérique.
- Favoriser la mise en relation de ses membres pour générer des collaborations innovantes et faire vivre le réseau d'acteurs territoriaux et leur visibilité à l'échelle nationale et internationale de l'écosystème du numérique.
- Détecter et accompagner les projets d'entreprises, le développement d'activités et d'emplois nouveaux dans le domaine du numérique.
- Organiser la veille, la prospective et le débat sur l'apport du numérique.
- Organiser des ateliers d'information, de réflexion, d'échange, de recrutement et d'expérimentation.
- Porter une mission d'expertise dans l'ingénierie, la promotion de projets auprès de tout acteur de l'écosystème numérique.
- Elaborer et organiser des missions de formations, de transferts de compétences sur les nouvelles pratiques et usages du numérique.
- Réaliser des études.
- Proposer une offre d'hébergements et d'animation à des acteurs du numérique.

II. Adhésion de Grand Besançon Métropole et désignation de son représentant et suppléant au sein de l'association Fabrique Numérique Besançon

L'adhésion de Grand Besançon Métropole à l'association vient étayer l'élaboration de politiques publiques locales déjà menées ou à développer. Le projet immobilier en cours de développement Coopérative du numérique sur le quartier de Planoise est en complète adéquation avec les objectifs de l'Association : impulser une intelligence collective de l'environnement numérique et leur proposer un site dédié, fédérateur de toutes les dynamiques entrepreneuriales, professionnelles etc.

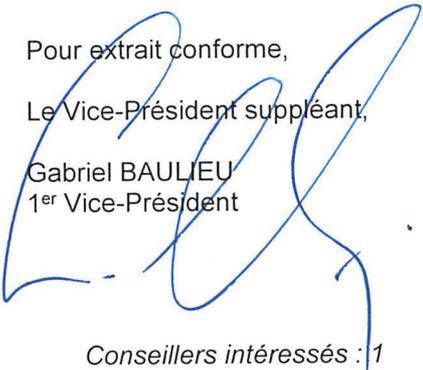
Tout membre de l'association est exonéré de tout paiement d'une cotisation dans l'association Fabrique Numérique Besançon.

Conformément aux statuts de l'Association, le représentant de GBM est automatiquement membre du conseil d'administration de l'association.

M. Nicolas BODIN, conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'adhésion de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association Fabrique Numérique Besançon.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 1

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*